

VISITE DE S.E. MGR J. C. PATRÓN WONG AU CANADA
RÉGION FRANCOPHONE

**Rencontre avec l'équipe des formateurs, puis l'équipe élargie
du Grand Séminaire**

**Une communauté de formateurs pour
accompagner, former, et discerner
selon la *Ratio Fundamentalis***

1. AVEC L'ÉQUIPE DES FORMATEURS

Chers amis, **je vous remercie** pour votre accueil et votre invitation, à laquelle Son Éminence, le Cardinal Beniamino STELLA, Préfet de la Congrégation pour le Clergé, et moi avons répondu bien volontiers. Celui-ci m'a chargé de vous saluer très chaleureusement et nous assure de sa prière pour la fécondité de nos échanges.

Je parlerai d'abord de **l'importance pour des formateurs de former une communauté**, puis nous passerons en revue les différentes missions de celle-ci, à la lumière de la *Ratio fundamentalis* (RFIS) : **accompagner, former et élaborer un projet de formation intégrale**. Dans un deuxième temps, avec l'équipe élargie, nous étudierons la **question de la formation humaine et du discernement**, puis nous nous pencherons sur ce que la RFIS appelle « **la communauté éducative** » en vue d'une formation intégrale.

I. L'équipe des formateurs : une communauté

a) La grâce d'être une communauté de formateurs

Être appelé par son évêque à devenir formateur est **une grâce et une responsabilité** : grâce d'être associé à la promesse de Dieu — « *Je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur* » (Jr 3,15) — et à son œuvre de configuration en ceux qu'Il appelle. Réjouissons-nous de la confiance que le Seigneur et son Eglise nous font ! C'est vrai que le peuple que nous servons au séminaire est (très) particulier, mais c'est le **peuple choisi que Dieu confie à notre charité pastorale**. Cette charité est de tous les instants et nous demande un **engagement complet et à temps plein**, au sein de la communauté des formateurs et à l'encontre des séminaristes (cf. RFIS, 132).

Afin que la formation soit réelle et incisive, il est nécessaire que les candidats ne soient pas « instruits » de l'extérieur, mais qu'ils puissent voir en ceux qui les accompagnent les traits fondamentaux et déjà réalisés du parcours qu'ils entreprennent. Ils ont **d'abord besoin de témoins**, selon l'expression bien connue de S. Paul VI dans *Evangelii nuntiandi* (n°41). Le Pape François disait à des formateurs de personnes consacrées : « *Je suis convaincu qu'il n'y a pas de crise vocationnelle là où il y a des personnes consacrées capables de transmettre, par leur propre témoignage, la beauté de la consécration. Et le témoignage est fécond. S'il n'y a pas de témoignage, s'il n'y a pas de cohérence, il n'y aura pas de vocations* » (FRANÇOIS, Discours aux participants du congrès du 11.4.2015). Cela s'applique, bien sûr, aussi à la vocation presbytérale.

La RFIS ajoute que ce témoignage est **communautaire** :

« Le groupe des formateurs ne correspond pas seulement à une nécessité institutionnelle, il constitue avant tout une authentique communauté éducative qui offre un témoignage cohérent et éloquent des valeurs propres au ministère sacerdotal. Édifiés et encouragés par ce témoignage, les séminaristes accueilleront avec docilité et conviction la formation qui leur est dispensée » (RFIS, 132).

La première chose que la RFIS souligne est la constitution d'une véritable communauté de formateurs au sein de la grande communauté des séminaristes. En effet, **toute vocation naît au sein d'une communauté ecclésiale, est confirmée et formée dans la communauté du séminaire et a pour finalité la présence au sein et au service d'une communauté précise**. L'équipe des formateurs offrira ainsi le témoignage d'une petite communauté presbytérale qui concélébre à l'Eucharistie du séminaire, qui prie ensemble, où chacun s'associe aux autres, à partir de son rôle propre et de ses charismes. Il s'y vit constamment une attitude de charité fraternelle sans médisance, un esprit d'écoute, de dialogue et de recherche commune du bien de l'Eglise, du séminaire et de chaque candidat.

b) Une fraternité confiée à la paternité du recteur et à la sollicitude épiscopale

Une mission essentielle du recteur, précisément en vue de sa charge auprès des séminaristes, est de **prendre soin de cette communauté des formateurs**, d'y exercer sa paternité en vue de créer une véritable fraternité. Comme le dit la RFIS, le recteur « *dirige le séminaire en coordonnant l'action éducative. Il établira avec les autres éducateurs une collaboration profonde et sincère, dans la charité fraternelle* » (RFIS, 134). Le recteur saura aussi créer des moments conviviaux où les formateurs passent du **temps gratuit ensemble**.

Il importe aussi qu'il y ait un **lien régulier entre les évêques et la communauté des formateurs**, non seulement pour un partage d'informations, de difficultés ou de conseils, mais, à travers cela, pour attester que le ministère sacerdotal est essentiellement une collaboration avisée de celui des évêques et qu'ensemble, ils forment un même presbyterium. Il est toujours bon de rappeler que l'évêque est le **responsable ultime** de la formation, alors que le recteur et son équipe sont les **responsables immédiats du séminaire**. C'est à vous, et non pas à l'évêque, d'être présents auprès des séminaristes, ce qui ne signifie pas que celui-ci ne vienne jamais au séminaire. Quand il vient, c'est au nom de sa mission épiscopale (cadre de célébrations liturgiques telles les admissions, les institutions, les ordinations, fête du Séminaire ...) et non au titre de formateur ou en vue d'un discernement immédiat.

c) En croissance permanente

Comme formateurs au séminaire, vous avez la possibilité de vivre une **riche expérience de formation permanente**, grâce à un échange fécond : en vous dépensant dans l'accompagnement des jeunes vers le sacerdoce, vous entrez avec eux dans un processus de croissance qui ravive le don de la vocation, l'approfondit et la nourrit. Vous grandissez dans la configuration à Jésus, serviteur, bon pasteur et frère de tous. L'expérience acquise vous permettra d'offrir également aux diocèses une **compétence considérable en matière de formation permanente du clergé**.

Après avoir évoqué l'être ecclésial et communautaire du formateur, j'en viens maintenant à l'exercice de votre charge, selon les priorités mentionnées dans la RFIS.

II. Accompagner

a) Accompagnement personnel : proximité, rencontres, direction spirituelle

La RFIS affirme : « *Au cours des diverses étapes de leur cheminement, les séminaristes ont besoin d'être accompagnés personnellement par ceux qui sont*

chargés de leur formation, chacun selon son rôle et ses compétences propres. Le but de l'accompagnement personnel est d'opérer le discernement de la vocation et de former le disciple missionnaire » (n°44).

L'accompagnement des formateurs se nourrit déjà de proximité et de rencontres quotidiennes. A l'image du Semeur qu'est le Christ, chaque jour, nous jetons des **semences divines**, nous donnons aux séminaristes une lumière, une parole, un témoignage, un encouragement en chaque réalité rencontrée. Tout ce que nous faisons, toute notre prière est pour eux. Les séminaristes ont besoin de sentir que tous sont importants pour nous et que nous sommes **à leur disposition**. Cela favorisera en eux une **relation confiante, sincère et transparente** avec les formateurs (cf. RFIS, 45) et les rendra plus tard disponibles au peuple qui leur sera confié. Comme le Pape François l'a dit à propos des pasteurs, nous sommes devant eux, au milieu d'eux et derrière eux.

Les numéros 44 à 49 traitent de l'accompagnement personnel. Nous n'allons pas les lire ensemble, mais je retiens spécialement que « *l'accompagnement doit intégrer tous les aspects de la personnalité* » et que « *chaque formateur, selon son domaine de compétence, a pour tâche d'aider le séminariste à se rendre toujours plus disponible à l'action de la grâce en étant lucide sur ce qu'il est, sur les talents reçus mais aussi sur ses fragilités* » (RFIS, 46). Notons qu'il est bien question ici de **chaque formateur** et pas seulement du père spirituel.

Pour y parvenir, outre la nécessité de susciter la confiance chez les séminaristes, le formateur doit être aussi un **éducateur**, c'est-à-dire quelqu'un qui, au cours des entretiens institutionnels ou non, « fait sortir hors » (selon une étymologie possible du latin *e-duco*) de la personne ce qu'elle est, sa vérité d'être, avec ses attitudes profondes, ses sentiments et ses motivations, ainsi qu'avec son histoire, ses dons, ses blessures et ses faiblesses. On peut reprendre ici l'image du semeur qui met tout en œuvre pour rendre la terre malléable et l'ouvrir ainsi aux semences qui y seront jetées.

Les **pères spirituels** dans un séminaire sont à la fois des éducateurs, des formateurs et des accompagnateurs. La RFIS reprend le terme usuel de « directeur spirituel » (cf. n°136) qui implique une direction, une orientation. Le père spirituel, tout en écoutant la personne, profondément et dans une attitude orante, saura orienter les discussions et les questions qu'il pose pour l'aider à faire œuvre de discernement et de « *docibilitas à l'Esprit Saint* » (RFIS, 45), qui est l'attitude de celui qui veut apprendre. Il s'agira ainsi de faire émerger la vérité intérieure du candidat, de lui faire prendre conscience des mouvements intérieurs humains et divins qui l'habitent, afin qu'il veuille se laisser diriger et façonner par l'Esprit du Seigneur.

Avant de passer à l'accompagnement communautaire, j'ajouterais ceci : l'accompagnement personnel étant une tâche particulièrement délicate et essentielle de la formation, il n'est pas étonnant que la RFIS demande que « *chaque formateur ait les aptitudes et les compétences humaines, spirituelles, pastorales et professionnelles correspondantes* » (n°49).

b) Accompagnement communautaire : former une communauté qui élève

Le Saint Père insiste beaucoup sur la dimension communautaire de la formation, au point même parfois de l'identifier avec la dimension humaine. Il se situe dans la droite ligne du magistère de Vatican II qui, dans la présentation du ministère des prêtres, a mis en valeur son **caractère éminemment relationnel** : à partir de leur relation filiale et fraternelle à **Dieu**, à **l'évêque** et au **presbyterium** (cf., entre autres, LG 28 ; PO, 7-9), ils sont au service de la relation mutuelle entre Dieu et son **peuple** (cf., entre autres, PO, 4-6). La RFIS indique ainsi qu'un tel cadre de vie communautaire au séminaire « *aidera les relations avec l'évêque, les confrères du presbyterium et les fidèles. L'expérience de la vie communautaire est précieuse et incontournable pour la formation de ceux qui seront appelés, dans le futur, à exercer une vraie paternité spirituelle auprès des communautés qui leur seront confiées. Chaque candidat se préparant au ministère est donc tenu d'éprouver toujours plus profondément le **désir ardent de la communion*** » (n°51).

« La **fraternité** se construit au moyen d'une croissance spirituelle qui engage constamment à **dépasser toute forme d'individualisme**. La relation fraternelle '*ne peut être uniquement une chose laissée au hasard, aux circonstances favorables*', elle est au contraire un choix conscient et un défi permanent. » (RFIS, 52). La charité se réalise par des actes qui sont le **fruit d'une option** clairement décidée. Une communauté animée par la charité, manifestée aussi à l'égard des hôtes de passage comme « *des familles, des personnes consacrées, des jeunes, des étudiants, des pauvres* » (RFIS, 52) **tirera vers le haut** chacun de ses membres.

De cette manière, **la rencontre de l'autre pourra être le lieu d'une croissance humaine et spirituelle**. En effet, nous y rencontrons le Christ qui nous fait faire un pas de plus dans la vie et sur le chemin de la conversion. Chaque rencontre peut mettre en mouvement, interpeller, être formatrice et évangélisatrice, car on s'y **transmet mutuellement le mystère du Christ**. Ainsi, nos communautés elles-mêmes **deviennent formatrices**.

Il fallait d'abord insister sur l'accompagnement, personnel et communautaire, car c'est lui qui donnera toute sa fécondité à l'acte formateur. Venons-en maintenant à la formation elle-même.

III. Former

a) La formation permanente, source et aboutissement de la formation initiale

C'est **un des nouveaux paradigmes** de la RFIS : formation initiale et permanente constituent **ensemble un unique processus de croissance**, de toute une vie, d'un disciple missionnaire appelé à une configuration toujours plus profonde et expressive

au Christ Serviteur et Pasteur. En comparaison de la formation initiale, celle qui est continue est **la part la plus longue de la vie**.

Tout l'enjeu est de donner séminaristes, **dès le départ, les clés d'une autoformation permanente**. L'étape de synthèse vocationnelle sera à la fois une vérification des habitus déjà acquis en ce domaine et une formation à mettre en place ce qui doit l'être, une fois l'ordination accomplie.

Je vous renvoie au texte que j'ai donné hier soir aux participants de la rencontre.

b) Intégralement et graduellement

La requête d'une **formation intégrale**, bien présente dans la *Ratio nationalis* canadienne francophone, vient de *Pastores dabo vobis*. Elle demande à ce que les 4 dimensions « *composent et structurent ensemble l'identité du séminariste et du prêtre, et le rendent capable du 'don de soi à l'Eglise' qui est le contenu de la charité pastorale* » (RFIS, intro. 3). Ces dimensions spécifiques ont néanmoins un but unique et commun, dit la RFIS : « *chacune [...] a pour visée la 'transformation ou l'assimilation' du cœur à celui du Christ* » (n°89).

Si chaque dimension a pour horizon et pour fondement le Cœur du Christ, aucune ne sera négligée, **aucune ne sera surdimensionnée au détriment des autres**. Chacune requiert non seulement un engagement de toutes les énergies du séminariste, mais aussi **l'attention des formateurs** et le **temps nécessaire**. Ce ne sont pas les études, même si elles ont toute leur place, qui doivent régir l'ensemble de la formation.

L'attention des formateurs, elle, sera aidée par ce que la RFIS a appelé les « **coordinateurs** » de chaque dimension (cf. n°137) : le coordinateur en question pourra sensibiliser le recteur et l'équipe afin qu'aucun domaine de la formation ne soit négligé.

La RFIS parle aussi souvent de **formation graduelle ou progressive** : ces adjectifs et les adverbes correspondant reviennent 27 fois dans le document. Les contenus de la foi et d'une vocation ne s'apprennent pas une fois pour toutes, mais, au contraire, exigent un apprentissage qui constitue alors la base d'un nouvel apprentissage successif. Ainsi, on met la personne en route, **vers un « toujours plus »**, où le savoir et l'expérience sont **progressifs et cumulatifs**.

Progressifs, car il y aura toujours un pas supplémentaire à poser ; **cumulatifs** parce que l'objectif atteint devient un point de départ d'un nouvel objectif, expression d'une personne et d'un disciple qui se considère en croissance permanente sur le chemin de la configuration au Christ. Le candidat prend peu à peu **des décisions pour toute la vie**, qui, cependant, doivent être constamment approfondies et amplifiées. N'oublions pas non plus que **les régressions** sont également nécessaires : elles sont le signe d'événements ou de réalités déniés et qui ressortent à un moment ou à un autre, requérant un travail particulier. On sait que cela concerne particulièrement la question

humaine de l'affectivité et de la sexualité, ainsi que celle spirituelle d'un appel ou non au célibat consacré à Dieu et au salut des hommes. Il n'est pas rare que, dans les dispenses des obligations sacerdotales traitées par le Dicastère, le motif de l'abandon soit un manque de discernement au sujet du célibat, le séminariste considérant ce dernier comme une simple discipline à accepter avec l'ordination. Or, il paraît inhumain de choisir le célibat quand on n'y est pas appelé. Enfin, sont à prendre en compte aussi **les fixations** qui indiquent une absence de croissance dans un domaine particulier de la formation, ce qui demandera donc toute l'attention des formateurs.

Former « un homme de discernement », comme le demande le numéro 43 de la RFIS, est une clé de cette formation intégrale et progressive. **Le discernement permet de relire ce qui grandit ou non dans chacune des dimensions, et de choisir les pas successifs à poser.** Les formateurs, en aidant à ce discernement personnel, préparent des pasteurs qui seront **experts dans l'art du discernement** et de la formation de chrétiens dont la vie sera cohérente, unifiée et missionnaire.

c) Former à l'intériorité et à la communion

Un homme apte à discerner est aussi le fruit d'une **formation à l'intériorité et à la communion** (cf. RFIS, 41-43). Il s'agit de **former un homme de Dieu**, partageant ses pensées, ses sentiments, ses attitudes, son action, qui soit épris de Lui, saisi par sa Miséricorde, « *intériorisant jour après jour l'esprit évangélique* » (RFIS, 41), mûr et libre intérieurement, réfléchi et prudent dans l'appréciation des situations et dans la conduite du peuple de Dieu et de ses membres, ni rigide ni laxiste. D'où l'indispensable **formation au discernement** afin que les « *futurs prêtres soient experts dans l'art du discernement pastoral* » (RFIS, 120). Je vous renvoie à ce n°120 qui traduit bien la pensée et la priorité du Saint Père à cet égard, comme il l'a déclaré à ses frères jésuites, pendant l'été 2017 :

*« Je remarque la **carence en matière de discernement dans la formation des prêtres**. En effet, nous risquons de nous habituer au “blanc ou noir” et à ce qui est légal. Nous sommes assez fermés, en principe, au discernement. Une chose est claire : aujourd'hui, dans un certain nombre de séminaires, on en revient à mettre en place une **rigidité qui est éloignée d'un discernement des situations** ».*

Ce qui favorise la formation à l'intériorité est bien sûr une **solide formation spirituelle et humaine** : apprendre à intérioriser la Parole de Dieu, à avoir un long échange intime d'amitié quotidien avec Dieu dans l'oraison, à être vrai et droit devant sa conscience, devant Dieu et les autres. Je vous renvoie aux substantiels n°42 et 43. Un des enjeux principaux est de parvenir à grandir en liberté intérieure face aux nombreuses pensées qui peuvent agiter nos cœurs et devant un bombardement de messages extérieurs, dus en grande partie aujourd'hui aux réseaux sociaux et à leur vitesse.

Vous aurez remarqué que la **RFIS a une formation à l'intériorité et à la communion**. Sans cela, soit l'intériorité nous replie sur notre nombril, soit la communion devient un échange mondain, fait de compromissions et de critiques. Comme le dit la RFIS, « *C'est pourquoi, en grandissant dans la charité, le futur prêtre s'efforcera de développer une capacité relationnelle équilibrée et mûre avec le prochain. De fait, il est appelé avant tout à atteindre une sérénité humaine et spirituelle de fond qui, une fois dépassée toute tentation de faire cavalier seul ou toute forme de dépendance affective, lui permettra d'être l'homme de la communion, de la mission et du dialogue. Il sera alors capable de se dépenser avec générosité et esprit de sacrifice pour le peuple de Dieu, grâce à la contemplation du Seigneur qui donne sa vie pour les autres* » (RFIS, 41).

d) Une formation missionnaire

S. Jean XXIII a convoqué le Concile Vatican II pour un **nouveau printemps missionnaire** de la vie de l'Eglise, qui est encore largement devant nous. Puis, S. Paul VI nous a rappelé, dans *Evangelii Nuntiandi*, que l'Eglise **existe pour évangéliser**, et nous a livré le processus et les clés de l'évangélisation. Nous connaissons tous l'appel à la nouvelle évangélisation lancée par S. Jean-Paul II et repris par Benoît XVI, puis par François. Dans *la Joie de l'Evangile*, le Saint Père nous dit :

« *Jean-Paul II nous a invité à reconnaître qu'il 'est nécessaire de rester tendus vers l'annonce' à ceux qui sont éloignés du Christ, 'car telle est la tâche première de l'Église'. L'activité missionnaire 'représente, aujourd'hui encore, le plus grand des défis pour l'Église' et 'la cause missionnaire doit avoir la première place'. Que se passerait-il si nous prenions réellement au sérieux ces paroles ? Nous reconnâtrions simplement que l'action missionnaire est le paradigme de toute tâche de l'Église. Dans cette ligne, les évêques latino-américains ont affirmé que 'nous ne pouvons plus rester impassibles, dans une attente passive, à l'intérieur de nos églises', et qu'il est nécessaire de passer 'd'une pastorale de simple conservation à une pastorale vraiment missionnaire' » (EG, 15).*

Comme toute l'Eglise « *est disciple-missionnaire* » (EG, 40), il est donc essentiel que les séminaristes et les prêtres le soient. Ceci explique le nom donné à l'étape qui suit la propédeutique et qui correspond habituellement aux études philosophiques. Cette étape a pour défi que le séminariste et le prêtre se considèrent comme disciple-missionnaire en croissance, pour toute leur vie.

La RFIS donne d'abord une définition générale du disciple missionnaire, au n°61 :

« *Le concept de disciple. Le disciple est celui qui est appelé par le Seigneur à être avec Lui (cf. Mc 3,14), à le suivre et à devenir missionnaire de l'Évangile. Il apprend quotidiennement à pénétrer les secrets du Royaume de Dieu, dans une étroite relation avec Jésus. Être avec le Christ devient un chemin pédagogique et*

spirituel qui transforme l'existence et rend témoin de Son amour dans le monde »
(RFIS, 61).

Afin que la formation soit missionnaire, il s'agit de partir de **l'expérience déjà actuelle d'être des disciples-missionnaires** et de **susciter cette attitude**, particulièrement dans la phase initiale du séminaire. Puis, au long de la formation, le cœur du disciple missionnaire se transforme en un cœur de bon pasteur. Les séminaristes ne doivent donc pas attendre la fin de leurs études pour être missionnaires : ils le sont aujourd'hui, notamment lors de leurs stages en paroisse ou de leurs activités apostoliques, en donnant aussitôt ce qu'ils reçoivent dans leur formation.

e) Les 4 étapes de la formation au Séminaire

Le but de la formation initiale est la **formation d'un cœur sacerdotal et d'un bon pasteur**, donc de tout ce qui concerne la préparation à la vie presbytérale. Les appellations de ces quatre étapes sont des *« dimensions toujours présentes dans le cheminement de chaque séminariste, mais, selon l'étape en cours, on porte une plus grande attention sur l'un ou l'autre aspect, sans pour autant délaisser les autres »* (RFIS, 57).

Passons en revue chacune de ces étapes.

1. L'ÉTAPE PROPÉDEUTIQUE (RFIS, 59-60)

C'est **l'étape du commencement** de la formation initiale, une étape marquée par son caractère **introductif**, avec comme finalité **d'enraciner le premier discernement effectué, dans une suite passionnée et radicale du Christ** et, grâce à cette mise en route, vécue en communauté, de **mieux se connaître**.

Caractéristiques : étape **obligatoire** et **spécifique** de la formation, se distinguant de la pastorale des vocations, du petit et du grand séminaire ; **au moins un an** ; cadre **communautaire** propre indispensable (cf. RFIS, 60).

Objectifs : *« La propédeutique est une étape indispensable de la formation, qui a sa propre spécificité. L'objectif principal consiste à poser des bases solides pour la vie spirituelle et à favoriser une meilleure connaissance de soi pour la croissance personnelle »* (RFIS, 59). *« On mettra donc en place une propédeutique avec ses formateurs propres, qui vise à une bonne formation humaine et chrétienne ainsi qu'à une sélection sérieuse des candidats au grand séminaire »* (RFIS, 60).

= Une **profonde initiation spirituelle**, c'est-à-dire un enracinement de la vie dans le Christ, une expérience continue de conversion, bref la formation **d'un cœur vraiment chrétien** ;

= **mieux se connaître pour croître**, à la lumière de la Parole de Dieu, grâce à la prière et à la vie communautaire ;

= **façonner un homme, ouvert au processus d'une formation intégrale**, capable d'accueillir les moyens formateurs qui seront mis en œuvre = la pratique de la *docilitas* et surtout de la « *docibilitas* » (cf. RFIS, 45), expression qui signifie non seulement la confiance vis-à-vis du formateur, mais aussi l'aptitude à vouloir être éduqué, vouloir « apprendre à apprendre », attitude beaucoup plus active et qui fait entrer dans un processus d'autoformation qui durera toute la vie : apprendre du Maître intérieur, de ses frères, de l'Église.

= confirmation du premier discernement et **sélection sérieuse** des candidats.

⇒ D'où l'importance du **choix des formateurs**, experts en discernement et dans l'art d'éduquer.

Modalités d'apprentissage, selon les 4 dimensions :

= une **connaissance intime du Christ** : une « révision » générale de la vie chrétienne, sous une forme kérygmaticque, avec une profonde reprise catéchuménale, afin de fonder toute la vie dans une relation personnelle et vivante avec le Christ et la Sainte Trinité, au moyen de l'exercice concret des vertus théologales ; susciter un grand désir de sainteté, comprise comme croissance de la vie baptismale et qui implique une recherche permanente de conversion, à la lumière de la Volonté de Dieu = « **se laisser libérer de** » ses esclavages par le Sauveur, afin d'« être **libre en Lui** » et d'« être **libre pour Lui** et pour aimer » : le candidat, en suivant le Christ, commence un chemin de libération pour choisir librement Jésus et son appel, en vue de donner sa vie pour les autres. Les moyens : la participation quotidienne à l'Eucharistie et la confession régulière ; l'apprentissage de la *lectio divina*, de l'oraison silencieuse, de l'adoration eucharistique ; une lecture continue et introduite des Écritures ; une initiation au sens et à la pratique de la liturgie ; un cours introductif au mystère chrétien ; apprentissage à vivre un temps de retraite ou de recollection, ... ;

= **une vie communautaire et ecclésiale** : par l'apprentissage de la vie en commun et du service qu'elle implique ; faire l'expérience de la communion ecclésiale et de l'appartenance à la communauté chrétienne, notamment paroissiale et diocésaine, vu qu'un certain nombre de vocations viennent de groupes ou de mouvements de jeunes qui ne sont pas toujours en lien avec une paroisse ;

= **se connaître davantage pour mûrir** : découvrir davantage ses forces et ses faiblesses, dans la confrontation à ses frères (= vie communautaire indispensable) et à ce que la Parole de Dieu révèle à chacun ; relire son histoire familiale, relationnelle et affective ; quelques notions de

psychologie, voire un accompagnement si nécessaire ; mûrir dans la maîtrise de soi, dans une autonomie responsable et relationnelle, dans la fidélité et la persévérance à l'engagement pris, dans la capacité et le risque de se dépasser pour aimer dans la chasteté, veiller à une hygiène de vie équilibrée, à pratiquer du sport...

= **aimer le Christ *ici et maintenant*** : dans les frères de communauté ; dans **les personnes pauvres, souffrantes, atteintes d'handicap** ... rencontrées en paroisse ou lors de services caritatifs ; en répondant aussi au mandat missionnaire du Seigneur par des **expériences d'évangélisation directe** ; en nourrissant l'idéal sacerdotal à travers des visites chez des prêtres qui sont des pasteurs exemplaires ; ...

= les **quelques cours** dispensés (cf. RFIS, 155-157) ont toujours une visée introductive et sont finalisés par la réalisation des objectifs exposés ci-dessus ; **il ne s'agit donc pas d'une formation académique** ; dans certains cas, il peut y avoir une mise à jour qui facilite l'entrée dans les études philosophiques et théologiques ;

= **s'exercer à chercher la Volonté de Dieu** afin de prendre une décision et la soumettre à l'Église. Ceci implique : l'apprentissage de la direction spirituelle ; des rencontres fréquentes et régulières avec les formateurs ; la nécessité **d'un climat de silence et de conditions favorisant la liberté intérieure** de la personne afin qu'elle puisse aussi changer de direction si tel est le fruit du discernement opéré.

2. L'ETAPE DE LA « FORMATION DU DISCIPLE-MISSIONNAIRE » (RFIS, 61-67)

Caractéristiques : Il n'est pas possible de former un prêtre s'il n'y a pas **au départ un vrai chrétien, un disciple** entièrement donné à son Seigneur, et missionnaire. On m'a dit que l'huissier de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, quand le Cardinal Ratzinger en était le Préfet, disait de lui: « c'est un vrai chrétien ». La plupart des scandales concernant des prêtres ne viennent pas de leur sacerdoce, mais des manquements de leur vie chrétienne. Ce qui est demandé à cette étape de la formation n'est ni une qualité personnelle acquise, ni encore moins l'obtention d'un titre, mais **un mode de vie** qui comporte des défis pour la personne tout au long de sa vie, spécialement dans le ministère presbytéral. Cependant, se mettre en route, et **le faire de manière définitive**, sont absolument nécessaires si on veut rendre possible une formation spécifiquement sacerdotale. Ce serait une grande contradiction qu'un prêtre ne soit ni disciple ni missionnaire de l'Évangile, ou bien que ses attitudes ne manifestent pas celles du Christ. Cette étape correspond au 1^{er} cycle actuel, appelé classiquement « cycle de philosophie »

Objectifs : « *Devenir disciple est une expérience et une dynamique qui – cela a déjà été souligné – dure toute la vie et englobe toute la formation*

presbytérale. Pédagogiquement, cela requiert **une étape spécifique** pendant laquelle vont être employées toutes les énergies possibles pour que, en écoutant **la Parole de Dieu**, en la conservant dans son cœur et en la mettant en pratique, le séminariste **s'engage profondément dans la sequela Christi**. Ce temps spécifique se caractérise par la formation du disciple de Jésus destiné à être pasteur, avec une attention spéciale à **la dimension humaine, en harmonie avec la croissance spirituelle**. C'est **l'accueil des conseils évangéliques**, selon les modalités propres à cette étape, qui aidera le séminariste à **mûrir sa décision définitive** de suivre le Seigneur dans le sacerdoce ministériel » (RFIS, 62).

= **s'engager radicalement et définitivement à suivre le Christ**, pas intellectuellement, mais par une expérience de vie, en livrant son cœur et sa vie en réponse à la Parole écoutée ;

= aider les séminaristes à **mûrir la décision ferme de se donner au Seigneur dans le ministère ordonné**, avec une attention particulière à ce que la personnalité soit structurée et équilibrée — le contraire serait « *objectivement un empêchement sérieux pour la poursuite de la formation au sacerdoce* » (RFIS, 63) —, ne laissant pas de doute sur la décision de se consacrer à Dieu pour sa gloire et le salut du monde ;

= sous l'action de la grâce puisée dans la prière, entreprendre **un travail systématique sur sa personnalité** : en se connaissant davantage soi-même, en se confrontant avec ses limites, en développant les vertus morales et théologiques et en s'appropriant les conseils évangéliques ;

= grâce à la foi et à la raison, acquérir **une connaissance des réalités de l'homme, du monde, et de Dieu**, avec un juste **esprit critique** et une **capacité de dialogue** ;

= apprendre **l'art du discernement**, c'est-à-dire la recherche de la Volonté de Dieu au milieu des réalités quotidiennes de la vie.

Modalités d'apprentissage, selon les 4 dimensions :

= **Suivre le Christ en demeurant longuement avec lui** (cf. Jn 1,39) : dans l'oraison silencieuse et la *lectio divina*, à l'école de l'Évangile ; grâce à Lui, le candidat est appelé à se réconcilier avec lui-même, avec son histoire ; il s'agit d'accueillir sa Paix dans les blessures et les fragilités humaines ;

= **Le suivre en L'imitant** : au cours de cette deuxième étape, le séminariste, en fils bien aimé du Père, met en œuvre chaque jour les moyens de la vie dans l'Esprit, pour **parvenir à des *habitus***, et ainsi devenir un disciple fidèle, attentif aux motions de l'Esprit, doté **d'une « structure » spirituelle** qu'il gardera toute sa vie ; cela nécessite, au niveau de la dimension humaine, de **travailler sur les limites découvertes, en cherchant à pratiquer et à développer les vertus. Se libérer** de ses esclavages, de ses addictions, savoir

se mettre en cause, faire **l'expérience de sa pauvreté** et de son **incapacité à avancer tout seul**, sera l'œuvre de la grâce et des formateurs, de telle sorte que le séminariste soit existentiellement conscient que Dieu seul suffit et que sans Lui, on ne peut rien faire (cf. Lc 10,42 ; Jn 15,5).

= **Le suivre en son Église** : par une **implication forte dans la vie communautaire** ; au niveau pastoral, **découverte de l'Église** locale et de ses formes diverses de communautés chrétiennes, pour un enrichissement de la vision ecclésiale des séminaristes, sans pour autant les couper du lieu où ils ont grandi spirituellement ; au niveau de la dimension spirituelle, une **fréquentation assidue des sacrements**, notamment ceux de la Pénitence et de l'Eucharistie ; et aussi l'entrée progressive dans la **prière publique de l'Église**, la liturgie des Heures ;

= **Le suivre dans sa charité et sa compassion pour les petits**, les personnes blessées, pauvres, notamment grâce à des services dans des associations caritatives ; on nourrira, en effet, en eux l'option préférentielle de l'Église pour les petits et les pauvres. Dans tous les cas, on veillera à choisir les activités apostoliques selon le besoin de formation de chacun ;

= **Le suivre dans la « Galilée des Nations »** : vivre des **expériences missionnaires**, réalisées en communauté ou dans les lieux d'insertion apostolique. Je vous invite à ne pas avoir peur de mettre les séminaristes **en attitude de sortie et de les envoyer vers les périphéries**. Puis après, vient le temps du partage et du discernement. Notre vie sacerdotale est dynamique, elle change avec chaque mission. Nous ne sommes pas faits pour une vie confortable, mais pour une vie missionnaire. **La mission met en mouvement toutes les dimensions de la personne et est un facteur d'intégration**. Elle fortifiera en retour la dimension intellectuelle, marquée à cette étape par la philosophie, où nous apprenons à rendre raison de notre foi et de notre espérance. Particulièrement, la **métaphysique** nourrira le sens du réel et l'intériorité de l'homme, et **l'anthropologie**, en lien avec les sciences humaines, aidera les séminaristes à mieux comprendre leur personnalité et la société dans laquelle nous vivons.

Les résultats attendus à la fin de cette étape = un disciple-missionnaire **humble**, ayant apprivoisé sa faiblesse et ayant gagné en **liberté intérieure** ; qui se soit **librement décidé** pour la charité et pour accomplir sans cesse la volonté de Dieu ; une décision claire et définitive d'être un disciple-missionnaire de Jésus pour toujours ; quand le rite de l'admission a lieu, **décision de prendre les moyens nécessaires** pour servir le Seigneur et l'Église dans le ministère sacerdotal.

3. L'ETAPE DE LA « CONFIGURATION » AU CHRIST, SERVITEUR ET PASTEUR (RFIS, 68-73).

Comme le dit *Pastores dabo vobis* : « *Le prêtre trouve la pleine vérité de son identité dans le fait d'être une participation spécifique et une continuation du Christ lui-même, souverain et unique prêtre de la Nouvelle Alliance : il est une image vivante et transparente du Christ prêtre* » (PDV, 12). Tout l'enjeu est là : que le signe sacramentel que confère l'ordination soit vraiment signifiant de notre Tête, c'est-à-dire de la présence du Christ au milieu de son peuple telle qu'elle est décrite dans l'Évangile, et laisse ainsi **transparaître le style de vie de Jésus** (cf. PDV, 15) : serviteur de tous, pasteur cherchant inlassablement chacune des brebis, prêtre dans son intercession auprès du Père et dans l'immolation de sa vie.

Objectifs : à cette étape, « *la formation se concentre sur la configuration du séminariste au Christ, Pasteur et Serviteur, afin que, uni à Lui, il puisse faire de sa vie un don de soi aux autres. Cette configuration exige une plongée profonde dans la contemplation de la Personne de Jésus Christ, Fils bien-aimé du Père, envoyé comme Pasteur du peuple de Dieu. Elle rend la relation au Christ plus intime et personnelle, et favorise en même temps la connaissance et l'intégration de l'identité presbytérale* » (RFIS, 68).

Il s'agit ici de **s'approprier la charité pastorale du Christ**, c'est-à-dire, avec l'aide de la grâce et des formateurs, « *les sentiments et les comportements du Fils de Dieu* », comme :

= **Serviteur**. « *Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et donner sa vie en rançon pour la multitude* » (Mt 20,28). Le premier pas de la configuration spirituelle au Christ est la **conviction d'être appelé pour le service**, un service humble, éloigné de toute prétention à un privilège quelconque ou à un plan de carrière (cf. RFIS, 42) ;

= **Pasteur**. Quitter ses propres intérêts et son confort personnel, pour entrer dans les préoccupations du Cœur du Christ, oint de l'Esprit de miséricorde, qui cherche la brebis perdue, qui **rassemble, engendre, nourrit et conduit le peuple qui appartient à Dieu**. La méditation assidue de la figure du pasteur, dans les Écritures et les écrits des Pères, éclairera, purifiera et attirera la volonté des candidats.

= **Prêtre**. Le Christ est « **l'Autel, le Prêtre et la Victime** » (Préface). A la lumière des études théologiques, il s'agit de considérer sa vie comme un don reçu et offert, appelée constamment à l'offrande à Dieu, dans le sacrifice de louange et d'intercession de l'Eucharistie, et à l'offrande aux autres, tel un bon « pain de vie » pour leur salut.

= **Tête**. Cela vient à la fin, car l'apprentissage de **l'autorité humble et pleine de mesure du Christ** provient de la triple configuration précédente. Ainsi,

elle sera au service de la communion du Corps et, avec lui, de sa mission évangélisatrice.

= « **La connaissance et l'intégration de l'identité presbytérale** » (RFIS, 68), c'est-à-dire la configuration dans le contexte du peuple de Dieu et d'une Église particulière : acquisition de la **spiritualité du prêtre diocésain** qui, outre tous les charismes qui peuvent la favoriser, comprend principalement le **don désintéressé de soi au diocèse, la connaissance et l'amour des prêtres** qui constituent la « famille » du futur prêtre, et bien sûr, la **communion avec l'Évêque et les confrères**, pour le bien d'une portion du peuple de Dieu (cf. RFIS, 71).

Modalités d'apprentissage, selon les 4 dimensions :

= « **un engagement vigoureux, personnel et permanent à exercer les vertus cardinales et théologiques ainsi que les conseils évangéliques, et à être docile sous l'action de Dieu à travers les dons du Saint-Esprit, dans une perspective vraiment presbytérale et missionnaire** » (RFIS, 69). Un séminariste parvenu à cette étape de la formation doit s'impliquer entièrement et s'appliquer énergiquement à la configuration décrite ci-dessus. Il s'y engage d'ailleurs dans le rite de l'admission. Le temps des doutes et des essais divers est donc révolu. Sur le fondement de l'humilité, le séminariste apprend l'exercice des vertus cardinales et théologiques, met en œuvre **les conseils évangéliques** dans leur interprétation ministérielle (cf. Vatican II, *Presbyterorum ordinis*, 15-17 et PDV, 22, 27-30), que ce soit au sein de la communauté du séminaire, de ses insertions pastorales et de sa vie. Des différences dans la manière de vivre au séminaire et en paroisse indiqueraient un manque d'unité intérieure et poserait des graves questions sur les aptitudes du candidat.

= « **l'apprentissage de la relecture progressive de son histoire personnelle à la lumière de la charité pastorale qui anime, forme et motive la vie du prêtre** » (RFIS, 69). La charité pastorale prend sa source dans une **profonde intimité et amitié avec le Christ** (cf. PDV, 46), notamment grâce à une affection juste, forte et tendre pour le **Cœur du Seigneur** (cf. PDV, 49). L'humanité du candidat devient **un pont, une relation, un don**, afin de mettre au service d'autrui tout ce qu'il est, ce qu'il a et ce qu'il sait. La dimension intellectuelle — qui comprend aussi les matières « ministérielles » (cf. RFIS, 176-184) — sera **animée et finalisée également par la charité pastorale**, en sachant, par l'écoute d'autrui, voir et discerner les semences jetées par l'Esprit Saint dans le cœur des personnes afin de faire fructifier celles-là par l'enseignement de l'Évangile et de sa tradition ecclésiale.

= **centralité de l'Eucharistie** dans cet apprentissage, car comme l'a rappelé Vatican II, la « **charité pastorale découle avant tout du sacrifice eucharistique ; celui-ci est donc le centre et la racine de toute la vie du**

*prêtre, dont l'esprit sacerdotal s'efforce d'intérioriser ce qui se fait sur l'autel du sacrifice. Cela n'est possible que si les prêtres, par la prière, pénètrent de plus en plus profondément dans le mystère du Christ » (PO, 14). Ainsi, le prêtre, **homme de la charité**, pourra « apprendre aux autres à imiter le Christ et à vivre le commandement nouveau de l'amour fraternel (cf. Jn 15,12). [...] En ce sens, la préparation au sacerdoce implique nécessairement une solide formation à la charité, en particulier à l'amour préférentiel pour les "pauvres", dans lesquels la foi découvre la présence de Jésus (cf. Mt 25,40), et à l'amour miséricordieux pour les pécheurs » (ibid.). La formation pastorale se fera dans un **va-et-vient constant entre expériences pratiques, relectures, et étude de la théologie missionnaire et pastorale.***

Se profilent ainsi chez le séminariste un homme de Dieu, épris du vrai bonheur des hommes et de la communion ecclésiale, ainsi qu'une véritable physionomie pastorale, dans un service généreux et non calculé.

4. L'ETAPE PASTORALE OU DE SYNTHÈSE VOCATIONNELLE (RFIS, 74-79)

Cette étape « est comprise entre la période passée au séminaire et l'ordination presbytérale » et, d'ordinaire, « se réalise en-dehors du séminaire lui-même, au moins pendant une partie importante du temps » (RFIS, 74). La RFIS précise qu'il « existe dans les Eglises particulières une grande variété d'expériences » (RFIS, 75).

Objectif : il est « double : il s'agit d'une part de *s'insérer dans la vie pastorale en assumant progressivement plus de responsabilités, dans un esprit de service* ; il s'agit d'autre part de *mettre en œuvre une préparation adéquate au presbytérat à l'aide d'un accompagnement spécifique* » (RFIS, 74)

= **s'insérer dans la vie pastorale** avec des responsabilités progressives et variées, dans un esprit d'humble service ;

= **préparation au diaconat et à ses promesses, puis au presbytérat** et aux promesses correspondantes, avec « *un parcours de formation en vue de [ces] ordinations* » qui sera établi par la Conférence épiscopale (RFIS, 75).

Modalités d'apprentissage, selon les 4 dimensions :

= attention privilégiée à **ce qui se passe sur le terrain** : comment est vécue et se réalise **l'intégration des 4 dimensions en situation concrète de pastorale** (justesse des relations et de la collaboration ; intégration des conseils évangéliques ; vie de prière nourrie de la pastorale et, à la fois, l'inspirant ; souci d'approfondissement des questions reçues ou suscitées par l'expérience pastorale ; ...)

= l'enjeu principal est de confier le candidat à **une personne expérimentée, ayant des dons d'accompagnement** et le souci de s'y impliquer fortement : soit le curé, soit un autre responsable de la réalité pastorale qui accueille le séminariste ;

= un autre enjeu des formateurs au séminaire est d'aider le candidat à **relire** tant ses actions pastorales, ce qu'il découvre de la vie en paroisse, pour les confronter à ce que l'Église entend faire, que l'ensemble de sa formation, afin de la mettre au service de sa mission et de le préparer à entrer, dès l'ordination, dans le processus de la formation permanente ;

= au plan des études, un examen ou une dissertation d'ensemble pourra aider à une **synthèse personnelle** ;

= le candidat devra être **soutenu dans sa préparation intérieure aux ordinations**, sans se laisser prendre par leur organisation matérielle, afin de vivre le plus consciemment et librement possible les différents moments des célébrations, et y répondre totalement dans **un don sans retour à Dieu et à l'Église**, dont le **célibat** est non seulement le signe, mais encore beaucoup plus la promesse grave faite à Dieu et aux hommes ;

= une attitude de fond marquée par le **service généreux et gratuit** des autres, par le désir de **conduire les personnes à Dieu**, selon son dessein d'Amour sur chacun et sur chaque communauté.

Un rappel : on n'est jamais ordonné diacre « à l'essai » ou « à défaut » : les scrutins pour l'appel au diaconat **incluent le discernement pour le presbytérat** (cf. CIC, can. 1030 et RFIS, 209) et s'appuient « *sur la base d'une certitude morale fondée sur des arguments positifs* », et non *simplement sur l'absence de situations problématiques* » (RFIS, 206).

IV. Projet de formation intégrale

Le Code de droit canonique distingue pour chaque séminaire **les statuts** (can 239, §3) et **le règlement** (= can. 243). La nouvelle RFIS, « Le don de la vocation presbytérale », y ajoute un 3^{ème} élément : le « **projet de formation intégrale** » (n° 128 ; 10). Tous les trois sont élaborés par l'Ordinaire, aidé par ses collaborateurs, bien sûr, et approuvés par lui.

Quelques rappels qui peuvent être utiles. Les **statuts** établissent le Séminaire comme une institution de formation au sens juridique et pédagogique. C'est **la carte d'identité** ou le point de référence stable de l'institution. Ils demandent donc de ne pas être changés souvent, tout en étant mis à jour quand c'est nécessaire.

Le **règlement**, lui, traite de la **discipline et des points pratiques de la vie quotidienne et de l'organisation de la maison** (cf. can. 243). L'enjeu est de présenter les normes, non pas sous forme d'interdits, mais de manière positive, constructive,

comme un moyen au service de la formation. Il est conseillé d'éviter d'établir des sanctions et de parler de renvoi. Le règlement est revu et mis à jour fréquemment (3-4 ans) pour bien être en phase avec la réalité.

Quant au « **projet ou itinéraire de formation intégrale** », il présente un **chemin pédagogique** pour atteindre les objectifs de chaque étape de la formation et de chacune de ses dimensions, **prévoyant les moyens** les plus adaptés, **les moments** de leur application et **la progressivité éducative** nécessaire (mise en œuvre du principe de gradualité). Le projet de formation ne définit pas l'ensemble de la formation (rôle des statuts), mais il comprend **des parcours spécifiques**, un pour chaque étape formative, voire pour chaque année des différentes étapes. C'est le projet formatif du séminaire que chaque séminariste doit accepter. Il peut se présenter comme le **manuel de formation** type du séminaire.

Cependant, c'est un manuel dont la préoccupation essentielle est **l'autoformation du séminariste**. Tous les parcours formatifs répondront à la question centrale dans la dynamique de la formation : comment chaque candidat doit-il travailler à son processus vocationnel et formatif propre ? Chaque séminariste a son chemin personnel vers la finalité de la formation, doit découvrir les pas à accomplir et se réjouira des résultats obtenus. L'itinéraire offre l'assurance que le candidat devient lui-même **artisan de sa formation**, sous la motion de l'Esprit Saint et l'aide des formateurs. Un bon projet de formation intégrale n'admet pas la passivité, mais **met le séminariste en marche vers un objectif**.

Pour chaque étape, il comprend : des **moyens**, des **objectifs** et des **itinéraires** pour la formation à la vie spirituelle, pour la maturation humaine et communautaire, pour la formation intellectuelle et pour la formation à être disciple-missionnaire, serviteur et bon pasteur. Il offre différentes ressources aux séminaristes et présente également des moyens d'évaluation et de discernement pour chaque étape.

Le parcours du séminariste guidé par cet itinéraire formatif **ressemble au sportif accompagné par son entraîneur** : il doit être conscient de tout ce qu'il accomplit, y compris de la finalité de chaque exercice. L'itinéraire de formation conduit le candidat, de manière forte et douce, à demeurer attentif à tous les éléments formatifs, à tout ce qui aide son développement humain, chrétien et sacerdotal.

L'élaboration du projet de formation intégrale est une responsabilité importante de l'Evêque et des formateurs. Elle exige du temps et demande d'être **retravaillée constamment** pour devenir la tradition de formation du séminaire.

2. AVEC L'ÉQUIPE ÉLARGIE

V. Formation humaine et discernement

a) *Formation humaine*

J'aimerais souligner d'abord **l'importance du thème que vous avez choisi : la formation humaine**. La RFIS souligne clairement, en effet, que la sainteté d'un prêtre et l'exercice efficace de son ministère **dépendent en grande partie de la maturation de sa personnalité, de l'équilibre psycho-affectif et des vertus humaines**, qui doivent nécessairement caractériser le pasteur. En paraphrasant Saint Thomas, ceci équivaut à dire qu'il n'y a pas de grâce efficace sans la nature humaine.

Ainsi, au séminaire, on ne doit pas négliger de s'intéresser aux nombreux aspects et niveaux de la personne : **l'aspect biologique** qui marque la croissance évolutive avec ses différentes phases ; l'aspect **émotionnel** qui comprend aussi les sensations, où il s'agit de découvrir ce à quoi la personne est sensible et à éduquer cette **sensibilité**, ou connaître la perception psychique du candidat ; l'aspect **intellectuel** qui concerne la pensée, les idées et la capacité décisionnelle. Mais, surtout, il faut un discernement attentif et scrupuleux à propos du domaine **relationnel et affectif**, dont les aspects principaux vont d'un soin équilibré de son propre corps à la capacité de dialoguer sereinement avec l'autre, de la sincérité à la gentillesse, de la capacité à supporter la fatigue et les engagements à l'intériorisation sereine de la chasteté et du célibat. **L'enjeu est de mieux se connaître, à travers dons et fragilités, afin d'être en paix avec son histoire et pouvoir se donner librement et fidèlement.**

Il est nécessaire de s'employer avec générosité à aider les candidats au sacerdoce à mûrir une identité forte, libre et sereine, qui les aide à ne pas réprimer leur développement affectif et sexuel et, en même temps, les rende intérieurement solides, pacifiés et équilibrés dans les relations interpersonnelles et par rapport à l'acquisition intérieure de la valeur de la chasteté. Si la tâche **d'accompagner et de discerner la vocation sacerdotale**, avec une attention particulière à la formation humaine, concerne **votre service de recteurs, de formateurs et de directeurs spirituels, celle de l'attention aux qualités humaines et spirituelles est surtout le fait d'un regard féminin et de toute la communauté éducative**. En tout cela, il s'agit d'aider les candidats à grandir en maturité et, en vue du ministère futur, à développer la capacité de cultiver les qualités humaines nécessaires à la construction de personnalités équilibrées, fortes, libres, capables de porter le poids des responsabilités pastorales.

Attention, tout cela ne se réalise pas par volontarisme. Il s'agit d'une **collaboration** entre l'attention et l'accompagnement des formateurs et de l'équipe élargie,

l'engagement du candidat et la grâce de Dieu qui nous précède, nous accompagne et couronne nos efforts.

En s'adressant aux participants au congrès sur le 50^{ème} anniversaire des Décrets conciliaires *Presbyterorum ordinis* et *Optatam totius*, organisé par la Congrégation pour le Clergé, en novembre 2015, le Pape François nous a présenté une belle synthèse du fruit espéré de ce travail : « *Un bon prêtre, par conséquent, est avant tout un homme doté de sa propre humanité, qui connaît sa propre histoire, avec ses richesses et ses blessures, qui a appris à faire la paix avec elle, atteignant cette sérénité intérieure, propre au disciple du Seigneur. La formation humaine est donc une nécessité pour les prêtres, afin qu'ils apprennent à ne pas se laisser dominer par leurs limites, mais plutôt à mettre leurs talents à profit. Un prêtre en paix saura diffuser la sérénité autour de lui, même dans les moments difficiles, il saura transmettre la beauté d'être en relation avec le Seigneur. Il est en revanche anormal qu'un prêtre soit souvent triste, nerveux, ou dur de caractère ; ce n'est pas bien et ça ne fait de bien ni au prêtre ni à son peuple* ».

Un mot sur **l'outil psychologique** : il a toute sa place et rien que sa place dans ce domaine de la formation humaine.

Toute sa place : en effet, assurer quelques cours fondamentaux en psychologie, faire une évaluation de la personnalité, être accompagné pendant un temps par un bon psychologue ouvert à la dimension religieuse de l'être humain et à la question de la vocation, offrent une aide précieuse. D'ailleurs, le n°189 de la RFIS parle, au sujet de l'admission au séminaire, d'une évaluation des qualités humaines, morales, spirituelles et intellectuelles, **de la santé physique et psychique**, ainsi que de la rectitude de l'intention. Le n°192 ajoute : « *Cet apport scientifique [des sciences psychologiques] permet de mieux connaître le caractère et la personnalité des candidats et de réaliser le service de la formation d'une manière plus adaptée aux conditions de chacun* ». Et le n°193 : « *De toute manière, il sera bon qu'on fasse une évaluation psychologique au moment de l'admission au Séminaire ...* »

Mais **rien que sa place**. De fait, un bilan psychologique ne peut que donner quelques pistes, poser quelques questions (à moins de diagnostiquer une pathologie qui empêche l'entrée au séminaire, selon le n°191). Il offre des points d'attention aux formateurs et fait partie de toutes les informations que ceux-ci peuvent et doivent recueillir, comme des parents qui sont à l'écoute de toute personne de bonne volonté connaissant leur enfant. C'est le **rôle indispensable de l'équipe élargie et de toute la communauté formative de partager au recteur et aux formateurs ce qui est vu** de chacun. En ayant toutes ces informations, les formateurs vérifient comment elles apparaissent au quotidien, car c'est bien là que se manifeste indissociablement le comportement intérieur et extérieur de quelqu'un. Cela implique pour les formateurs une **présence à temps plein** à la vie communautaire du séminaire.

b) Discerner avec grand soin

Le service et la compétence du père spirituel étant assurés, c'est au recteur que revient, en communion avec les autres formateurs, la **synthèse du discernement** ; l'histoire et la vie de certains prêtres, les difficultés que les évêques doivent souvent affronter et, malheureusement, certains faits d'actualité récente démontrent combien, pour ce discernement, sont indispensables la plus grande prudence et une rigueur plus ferme.

Des ombres et des fragilités, parfois latentes mais enracinées dans la personnalité, peuvent être **occultées et cachées derrière une façade parfaite** ; ou, au contraire, peuvent être sous-évaluées dans le processus éducatif par ceux qui devraient pourtant accompagner et discerner. Hier soir, j'ai cité ces paroles du Pape François : « *C'est curieux. Quand je m'aperçois qu'un jeune est trop rigide, trop fondamentaliste, je n'ai pas confiance ; il y a derrière quelque chose que lui-même ignore.* » (FRANÇOIS, *Discours aux participants du congrès à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de Presbyterorum ordinis et d'Optatam totius*, 20.11.2015)

Ainsi, le Saint Père nous fait cette recommandation : « *Lorsqu'il s'agit des vocations au sacerdoce et de l'entrée au Séminaire, je vous prie d'opérer un discernement dans la vérité, d'avoir un regard avisé et prudent, sans légèreté et superficialité* » (FRANÇOIS, *discours aux participants du congrès international de pastorale vocationnelle*, 21.10.2016).

Ajoutons que l'accompagnement proche, que nous avons évoqué précédemment, composé de rencontres régulières et aussi informelles, est très précieux **pour un discernement ajusté et précis dès le début de la formation**. Cela permettra, entre autres, « *de ne pas différer inutilement le jugement sur l'idonéité au ministère presbytéral* » (RFIS, 48), ce qui serait préjudiciable et au candidat et à l'Église.

c) Critères, évaluations et scrutins

La *Ratio nationalis* canadienne de langue française a pris au sérieux cette question des critères de discernement. Tout ce qui y est développé dans les n°46 à 50, pour l'entrée au séminaire, sera aussi utile tout au long de la formation. Ce sera un des objectifs du projet de formation intégrale de préciser ces critères en fonction de l'étape, voire de l'année de formation.

Le Droit de l'Église universelle affirme : « *L'Évêque diocésain n'admettra au grand séminaire que ceux qui par leurs **qualités humaines et morales, spirituelles et intellectuelles**, par leur **santé physique et psychique** ainsi que par leur **volonté droite**, seront jugés capables de se donner pour toujours aux ministères sacrés* » (CIC, can. 241, §1).

Une fois admis au séminaire, ce seront les **évaluations semestrielles** pour chaque séminariste qui aideront grandement le discernement et les moyens de formation à

mettre en œuvre : « À la fin de chaque étape, il est important de vérifier que les finalités propres à la période éducative en question ont bien été atteintes. On tiendra compte pour cela des **évaluations périodiques, de préférence semestrielles ou au moins annuelles, que les formateurs rédigeront par écrit** » (RFIS, 58).

Ces évaluations régulières seront très précieuses au moment des 5 scrutins qui sont « **l'acte de discernement sur l'aptitude** d'un candidat » (RFIS, 204). Ceux-ci « ne sont pas de simples formalités administratives dans lesquelles on emploierait des expressions standards et générales ; ils représentent les **évaluations autorisées concernant la vocation d'une personne concrète et son développement**, de la part de ceux qui sont délégués pour l'évaluer **en raison d'une mission reçue de l'Église et en son nom**. Les scrutins ont pour but de vérifier l'existence concrète des qualités et des conditions personnelles d'un candidat à propos de chacun des cinq moments du processus de formation qui ont été signalés. Ils doivent donc être rédigés **par écrit** et contenir **une évaluation motivée, positive ou négative**, quant au cheminement réalisé jusqu'à ce moment » (ibid.) Souvent, les scrutins intègrent les votes, positifs ou négatifs, des formateurs sur la demande du candidat. Dans ce cas, je me permets de rappeler que le jugement sur les aptitudes ne s'établit pas en fonction d'une majorité démocratique. Il peut arriver qu'un seul formateur ait vu un problème et, en l'occurrence, il est souhaitable de prendre le temps nécessaire pour approfondir le discernement à poser.

VI. La communauté éducative et la formation intégrale

Je me réjouis de la présence parmi nous de **l'équipe élargie** qui est le signe de cette grande communauté éducative qui participe au discernement et à la formation des futurs prêtres. En effet, les formateurs font partie d'une communauté plus vaste, appelée dans la RFIS « **la communauté éducative** », et avec laquelle ils doivent travailler en **collaboration très étroite**. C'est l'ensemble de tous les acteurs jouant un rôle dans la formation presbytérale : « *l'évêque, les formateurs, les professeurs, le personnel administratif, les employés, les familles, les paroisses, les consacrés, les spécialistes qui interviennent, en plus bien sûr des séminaristes eux-mêmes, du fait qu'il n'y a pas de bonne formation sans leur totale coopération* » (RFIS, 139).

Comme je l'ai dit précédemment, leurs avis, notamment ceux qui viennent d'un regard féminin, sont **précieux pour le discernement et la formation**. En effet, dans la communauté éducative, se rejoignent tous les aspects de la formation. De par sa nature, elle **favorise une formation intégrale**. Il est donc nécessaire que tous ceux qui la composent adoptent **une attitude de formateur**, et plus précisément, qu'ils soient conscients de travailler à la formation intégrale de prêtres, serviteurs et pasteurs du peuple de Dieu. La première qualité souhaitée par la RFIS est qu'ils soient **des témoins cohérents de la vie chrétienne** et qu'ils soient **compétents** dans leur domaine. Ils sont aussi appelés par la RFIS à **une formation permanente**, au sens fort du terme :

« *L'engagement des acteurs de la formation peut se définir comme une disposition intérieure qui, lorsqu'elle est enracinée dans une intense expérience spirituelle et éclairée par un discernement permanent, permet de tirer des enseignements à partir de la vie et des circonstances diverses, et de voir en celles-ci l'action providentielle de Dieu dans leur cheminement personnel, chrétien ou sacerdotal. La qualité du service offert aux séminaristes et la sérénité du climat de formation au séminaire dépendent de la profondeur d'une telle disposition* » (RFIS, 152).

Il est souhaitable que le recteur, en lien avec les coordinateurs de chaque dimension, **réunisse régulièrement tous les acteurs** qui travaillent de façon proche avec le séminaire : curés, prêtres ou autres agents pastoraux qui connaissent le candidat ; enseignants ; tuteurs ; psychologues ; autres intervenants extérieurs ... Des **contacts avec les familles** des candidats ou d'autres familles seront très opportuns.

Chers amis, je vous remercie pour votre attention et pour votre mission au service si précieux de la formation.

✠ Jorge Carlos Patrón Wong
Archevêque Secrétaire pour les Séminaires
Congrégation pour le Clergé